



**Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen**

P. GABET, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION N° 2022 / 066

PORT DE ROUEN

Quai RGA bornes 175 à 215
Rive gauche – PK 243.200

INTERDICTION DE STATIONNER

Les usagers de la Seine sont informés que, sur demande de l'Autorité judiciaire, le stationnement sera interdit quai rive gauche amont (RGA), de la borne 175 (au pied aval du pont Guillaume Le Conquérant) à la borne 215 (coin aval du hangar 106), aux dates suivantes :

- **Du mercredi 18 mai 2022 à 18h00 au jeudi 19 mai à 05h00.**

Rouen, le lundi 16 mai 2022
Pour le Directeur du Port,
Le Commandant de Port,
P. BONNEL